# LE PETIT CHALLAISIEN

## BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°417 JUILLET/AOÛT 2021

**Coquelicots**

**Actualités:**
Lundi 5 juillet, Conseil municipal à 19h00, salle Jean-Antoine Lépine
Mercredi 14 juillet, célébration du 14 juillet à 18h00, la Halle ou Salle Jean-Antoine Lépine

# Memento

**Mairie de Challex**
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ challex@challex.fr

| | | |
|---|---|---|
| Lundi | 9h00-12h30 | fermée |
| Mardi | 9h00-12h30 | **14h00-17h00** |
| Mercredi | 9h00-12h30 | fermée |
| Jeudi | 9h00-12h30 | **14h00-17h00** |
| Vendredi | 9h00-12h30 | fermée |

**Le marché communal hebdomadaire**
Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30

**Bibliothèque municipale**
04 50 59 11 98 ~ bibliochallex@gmail.com
Horaires :
Mercredi 16h00-19h00
**Vendredi fermée par manque de bénévoles**
*18 € pour une année, gratuit jusqu'à 18 ans*

**Boulangerie et Point Poste**
**La Miette** 04 50 48 18 33
Lundi : fermé
Mardi : 6h00-12h30
Mercredi : 6h00-12h30
Jeudi : 6h00-12h30
Vendredi : 6h00-12h30
Samedi, dimanche et jours fériés : 6h00-12h30

Heure limite de dépôt du courrier :
11h30 du mardi au samedi inclus

**Inspection de l'éducation nationale**
**Circonscription du Pays de Gex**
04 50 40 76 60

**Ecole** : 04 50 56 44 32

**Garderie** : 06 83 45 81 81

**Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens**
04 50 56 46 50

**Groupement transfrontalier européen**
08 92 70 10 74

**SIEA :** Service Client : 04 74 45 09 07

**Transport à la demande**
Auprès de la centrale de réservation : 0800 00 67 59 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 hors jours fériés ou www.transportsdelain.fr
**Horaires du bus La Plaine-Challex** : www.tpg.ch

**Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 3646**

**Site de l'agglo** : paysdegexagglo.fr puis accueil et faites votre choix
**Recyclage : www.sidefage.fr**

**Horloge parlante** : 3699

**Déchets**
**Collecte des déchets sur la commune**
Mercredi soir dépôt des conteneurs
Jeudi matin ramassage des déchets ménagers
à retirer le jeudi soir au plus tard
N° pour demande de bacs à ordures ménagères, tri, compostage : 04 50 40 95 00 (ou MUG voir plus bas)
www.monservicedechets.com

**Déchèterie de Péron** : 04 50 59 14 64
Horaires d'été de mars à octobre inclus
**(ne pas oublier son badge)**

| | |
|---|---|
| Lundi - vendredi | 8h30-11h55 et 13h30-17h55 |
| Samedi | 8h30-17h50 |
| Dimanche | 9h00-11h50 |

*Fermée les jours fériés*

**Déchèterie de Saint Genis-Pouilly :** 04 50 42 09 41
**Régie des Eaux gessiennes** : 04 85 29 20 00

**Allo encombrants** : 04 50 20 65 86 ou
www.agcr.alfa3.fr

**Emmaüs :** 04 50 39 34 96 ou www.emmaus74.net

**AGCR** (recyclage solidaire des objets en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) :
04 50 28 20 50
**Horaires magasin :**

| | |
|---|---|
| Mercredi, jeudi et vendredi | 13h00-17h30 |
| Samedi | 8h45-14h15 |

**Dépôt marchandises :**

| | |
|---|---|
| Lundi, mercredi, vendredi | 8h30-12h30/14h00-17h45 |

**Maison des Usagers Gessiens (MUG)**
200 rue Edouard Branly, Technoparc,
01630 Saint Genis-Pouilly
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le mercredi de 8h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 17h00
0 800 75 27 84 20 (numéro vert)

Centre du Service National
09 70 84 51 51 ou cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr
**Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie**

# Memento

**Numéros d'urgence**
17 ou Gendarmerie (Thoiry 04 50 42 12 01)
117 rue des Chenaillettes
01710 Thoiry

**Horaires d'ouverture de la gendarmerie**
8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi
9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés

**Appel d'urgence européen :** 112
**SAMU – urgences médicales-médecin de garde** : 15
**Pompiers** : 18
**SAMU – urgences sociales** : 115
**Pharmacies de garde** : 3237
**Signalement de logements indignes :** 0806 706 806
**Signalement violence femmes :** 3919
**Enfance en danger :** 119
**Hébergement d'urgence :** 115
http://challex.info/urgence

**Services des Centres Départementaux de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire :** 3001

**Centre antipoison (Lyon)** : 04 72 11 69 11

**CHAL** : Centre Hospitalier Alpes-Léman
Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00

**CHANGE** : Centre Hospitalier Annecy Genevois
(Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65
Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse :
08 90 10 71 24
Hôpital Cantonal Genève : +41 22 372 33 11
Hôpital de La Tour à Meyrin : +41 22 719 61 11

**Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex**
Hôpital local du Pays de Gex
160 rue Marc Panissod à Gex au 04 50 40 38 38
Du lundi au samedi uniquement sur rendez-vous après appel au centre 15
**Spécial covid 19 : 04 85 29 21 09**

**Caisse d'Allocations Familiales (CAF)**
Cité administrative Simone Veil
62, rue de Genève
01630 Saint Genis-Pouilly
Sur RDV au 0810 25 01 10

**Conseils juridiques gratuits**
(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)
Sur RDV au 04 50 41 35 86

**Renseignement Centrale téléphonique de l'aéroport de Genève :** + 41 0 900 57 15 00

**Engins motorisés et bruyants**
(tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, motos, quads...)
**Pour le bien-être de tous, veuillez respecter ces horaires**

| | | |
|---|---|---|
| **Lun/ven.** | **8h00-12h00** | **14h00-19h30** |
| **Samedi** | **9h00-12h00** | **15h00-19h00** |
| **Dimanche et jours fériés** | | **10h00-12h00** |

**Hauteur des haies**
Les haies ne dépassant pas 2 mètres de hauteur peuvent être plantées jusqu'à 50 cm de la limite de propriété, celles au-delà de 2 mètres, à une distance d'au moins deux mètres de la limite séparative. Le propriétaire se doit d'entretenir sa haie et autres végétaux.
S'agissant de haies ou végétaux longeant le domaine public, en cas de carence du propriétaire, l'élagage peut être confié à une entreprise aux frais du propriétaire.

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex.
Directeur de publication : Monsieur le Maire
Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture
Impression : Piétri (Gex)
Distribution : Service de la commune
Tirage : 750 exemplaires
Le Petit Challaisien est distribué à l'ensemble des habitants. Il est également disponible sur le site Internet de la commune **www.challex.fr**

**Crédits photos**

| | |
|---|---|
| Couverture : | Jean-Luc Altherr |
| Page 6 : | Google street view |
| Page 8 : | Françoise Perroux |
| Page 9 : | Jean-Luc Altherr |
| Page 12 : | Arnold Uijttewaal |
| Page 13 : | Claudine Bosteels |
| Page 16 : | Marie-Julie Lelarge et Evelyne Thiault |

**Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de septembre, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à:**

**lepetitchallaisien@challex.fr**

**au plus tard le :**

**Jeudi 12 août 2021**

# Mot du maire

Chères Challaisiennes, chers Challaisiens,

C'est en ce mois de juin si particulier que cette année scolaire se termine, laissant place à une pseudo liberté nécessaire aux festivités estivales de chaque village et de chaque région.

Depuis le début de cette pandémie, le monde associatif a été mis à mal, mais le Conseil municipal et les bénévoles qui animent ces associations dans notre village feront tout pour que l'on puisse se retrouver prochainement dans de nombreuses manifestations.
C'est pourquoi, je vous convie à notre fête nationale du 14 juillet, organisée en partenariat entre les associations et la mairie, où vous pourrez en tenant compte du protocole sanitaire, vous retrouver et vous restaurer, sans oublier notre traditionnel feu d'artifice. Souhaitons une météo clémente.
Quelques petites infos :
Les travaux de séparatif des réseaux se déroulent correctement et vous avez pu constater le goudronnage final de la rue de la Mairie. Les travaux sur la rue Saint Maurice sont en cours et nous prions les riverains de nous excuser pour les désagréments occasionnés.
Un nouvel arrêt de bus vient de se finaliser au coin du stade de foot avec aménagement piétonnier, financé par le département et la région. Il permettra la création d'un trottoir pour rejoindre notre salle des fêtes Jean-Antoine Lépine.
Vu la grande fréquentation de l'aire de jeu rue de la Craz, le Conseil municipal a validé l'installation de nouveaux modules pour les plus de 6 ans (Tyrolienne, mur d'escalade, pyramide, tables et bancs). Cet aménagement sera finalisé début juillet.

Je ne peux finir mon mot sans évoquer la triste nouvelle du dimanche 6 juin, jour où j'ai appris le décès de Christian Armand, Maire de Péron durant 25 ans, qui s'est noyé lors d'une sortie canoé en famille sur l'Ardèche.
Christian était depuis de nombreuses années notre meneur du Sud Gessien. Il était notre président au SIVOS pour la gestion du gymnase de Péron, acteur visionnaire d'une mutualisation au sein de notre sud gessien.
Jeune retraité comptable des Ets Perrière à Péron, il méritait une vie paisible tant son implication politique et sociale avait été importante. Réélu maire de sursaut depuis peu, de nouveau la tête dans le guidon, sa passion de tous les jours, il était parti pour de nouveaux challenges.
Récemment élu vice-président à la Communauté d'agglo et vice-président du Sidefage de Valserhône, il n'en était pas moins une personne attachée à son territoire et à ses racines haut savoyardes de Valleiry.
Hormis le monde politique qui l'a mis en lumière, Christian n'en n'était pas moins une personne ayant beaucoup d'humour et pratiquant le verbe français avec subtilité.
Il avait cette faculté, avec sérénité, de trouver des solutions à tout problème. Une belle personne.
J'ai fait partie des nombreuses connaissances qui ont eu cette chance de converser avec lui autour d'un petit verre de rosé, moment qu'il appréciait toujours.
Une convivialité sans réserve.
J'adresse à Simone sa femme, à ses enfants, ainsi qu'à toute sa famille, mes sincères condoléances.

Claude Chappuis

# Infos de la Municipalité

## Commémoration de la Fête Nationale

Vous êtes cordialement invité(e) à vous associer à la commémoration de la fête nationale qui se déroulera à Challex :

**le mercredi14 juillet 2021**

Départ de la mairie dès 18h00 en direction du monument aux morts, puis discours officiel à la Halle à 18h45, ensuite apéritif municipal, soirée/repas et feux d'artifice à la tombée de la nuit.

Plus de détails sur : **challex.info/14j**

# Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 3 mai 2021

M. le Maire ouvre la séance à 19h05, tous les conseillers municipaux étant présents.

**Approbation du compte-rendu de la séance du 6 avril 2021**

2 erreurs sont relevées :

- faute d'orthographe qui persiste sur « Les Baraques » dans la parution des PC
- délibération n°16-2020 : vote du taux des contributions directes : il n'y a pas eu de vote à l'unanimité, mais 12 voix pour l'option n°2, 2 voix pour l'option n°1 et 1 voix pour l'option n°3

**Délibération n° 19-2021 : Réfection voirie sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable rue de la mairie : devis enrobés**

A la suite du renouvellement du réseau d'eaux usées et de mise en séparatif rue de la Mairie, il est nécessaire de refaire l'enrobé de la voirie sur une surface totale de 1 306 m².

Ces travaux sont en partie à la charge de la commune, pour une surface de 900 m². Le reste (1306 m²) étant pris en charge par les structures intercommunales compétentes.

La société RAMPA a réalisé un devis portant sur une somme de 29 765.00 € HT, soit 35 718.00 € TTC.

Après délibération, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la proposition de cette société et autorise le maire à signer tout acte s'y rapportant.

**Délibération n°20-2021 : Réfection voirie route de Mucelle : devis des travaux**

M. le Maire rappelle que la route de Mucelle nécessite la réalisation de travaux de réfection de voirie. Plusieurs devis ont été examinés par la commission « voirie » et l'offre la plus intéressante, proposée en séance, est celle de la société EIFFAGE, dont le devis s'élève à 21 352.00 € HT, soit 25 622.88 € TTC.

Après discussion, l'offre de cette société est retenue par l'assemblée qui approuve le devis à l'unanimité.

**Délibération n°21-2021 : Rachat du fonds de commerce de l'auberge de la Treille**

M. le Maire rappelle que suite à la demande faite lors du précédent Conseil municipal, il a contacté plusieurs cabinets d'expertise comptable afin d'évaluer la valeur du fonds de commerce de l'Auberge de la Treille, l'offre faite à la commune s'élevant à 50 000 € .

Il s'est avéré particulièrement difficile de trouver un cabinet pouvant réaliser cette estimation de façon rapide, le gérant de l'auberge souhaitant céder très vite son affaire. Le cabinet ACORA a remis son rapport ce lundi 3 mai en fin d'après midi. Ce dernier est présenté en séance et l'estimation ainsi réalisée est très proche de la proposition de rachat faite à la mairie.

Dans ces conditions, le Conseil municipal est invité à se prononcer sur le rachat du fonds de commerce par la commune, pour un prix de 50 000 €.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le rachat du fonds de commerce à hauteur de 50 000 € et autorise le maire à effectuer toute démarche s'y rapportant.

**Délibération n°22-2021 : décision modificative pour l'achat du fonds de commerce de l'Auberge de la Treille**

Dans le cadre de l'acquisition du fonds de commerce, il est nécessaire d'effectuer un transfert de crédits entre lignes budgétaires à l'intérieur de la section d'investissement.

L'opération se résume ainsi (voir tableau):

| **Désignation** | **Dépenses** | | **Recettes** | |
|---|---|---|---|---|
| INVESTISSEMENT | Diminution de crédits | Augmentation de crédits | Diminution de crédits | Augmentation de crédits |
| *2088 (droit à la reprise d'exploitation)* | | 50 000.00 € | | |
| *2051 (équipements)* | | | 0.00 € | 0.00 € |
| **TOTAL chapitre 20 immobilisations corporelles** | **0.00 €** | **50 000.00 €** | **0.00 €** | **0.00 €** |
| *2315 O E n° 352 (voirie)* | 30 000.00 € | | | |
| *2313 OE n°385 (autres bâtiments communaux)°* | 20 000.00 € | | 0.00 € | 0.00 € |
| **TOTAL chapitre 23 immobilisations en cours** | **50 000.00 €** | | **0.00 €** | **0.00 €** |
| **Total investissement** | **50 000.00 €** | **50 000.00 €** | **0.00 €** | **0.00 €** |

Après délibération, l'assemblée approuve, à 13 voix « pour » et 2 voix « contre » le transfert de crédits comme indiqué ci-dessus.

**Divers :**
Demande d'informations quant au dossier des assurances des élus : il est confirmé que les élus ayant répondu à la société d'assurance disposent tous de la prestation proposée (assurance personnelle des élus).
Organisation de la logistique des élections régionales et départementales : dans l'attente des derniers arbitrages, installation en cours des isoloirs et examen des consignes sanitaires concernant l'installation des bureaux de vote.
Armée : M. Peter propose que les informations relatives aux carrières dans l'armée soient communiquées sur le site Internet de la commune ainsi que dans le Petit Chalaisien.
Demande que la proposition de diffusion des séances du Conseil municipal par les réseaux sociaux fasse l'objet d'une délibération lors du prochain Conseil municipal.

**Rapport des commissions**

**Commission éducation :**
L'Appel d'offres a été lancé pour la restauration scolaire – en attente de la réunion d'ouverture des plis.
Attente d'une réponse de l'Inspection Académique pour savoir si la commune est éligible à une subvention pour l'achat de matériel numérique pour l'école.
Avancement des projets et devis en cours pour l'embellissement de l'école avec des jeux marqués au sol dans la cour et une fresque sur le mur extérieur à l'entrée.
Bacs gastronomes inox reçus pour la restauration scolaire.

**Commission voirie :**
Michel Mabillard souhaite mettre une partie de ses terres à disposition pour la réalisation de jardins communaux.
Des devis ont été réalisés pour la location de feux de chantier au niveau du pont aux Baraques : des essais sont prévus prochainement.
Devis des travaux du cimetière en cours d'analyse.
Plusieurs miroirs de sécurité routière vont être posés courant mai.
Tournée des points d'eau incendie pour mise à jour de la numérotation.
Réflexion autour de l'acceptation de dépôt de déchets verts sur l'ancienne décharge de Mucelle.

**Commission finances :**
Les demandes de subventions pour l'année 2022 sont à déposer d'ici juillet 2021.

**Commission bâtiment :**
Les travaux visant à la remise en service du four communal suivent leur cours mais seront difficilement achevés pour le 8 mai. Par ailleurs, le dernier ramonage remontant à 2018, il est indispensable de procéder à une nouvelle intervention avant la remise en activité.

**Commission associations :**
Selon les annonces, réouverture des salles communales (Jean-Antoine Lépine et la Halle) sous protocole à priori dès le 19 mai 2021. L'annonce a été passée pour recruter des emplois jeunes de plus de 18 ans.
Nouveau magazine biannuel de Pays de Gex Agglomération.
Opération brioches de retour avec la Lyre Chalaisienne.
Exposition prévue en août 2021 sur le thème des dinosaures.

**Commission urbanisme :**
La numérisation des données suit son cours (2014 pour les déclarations préalables, 2017 pour les permis de construire)
Une révision partielle du PLUIH est organisée sur les OAP sur 4 communes, mais pas sur la commune de Challex.
Fin de séance à 21h30

# Infos de la municipalité

La Municipalité envisage une restauration des façades de la salle "La Challaisienne".
Pour l'embellir, des fresques murales sont envisagées sur ses murs.
Des idées commencent à venir de la part des professionnels contactés pour cette mission et de certains élus.
Mais selon vous, que faut-il dessiner sur les murs pour représenter Challex et son patrimoine ?
Alors à vos crayons !
Nous acceptons vos dessins ou juste un descriptif par email : **challex@challex.fr**
Merci d'avance pour vos idées, chaque avis compte.

**Les mardis et jeudis soirs du 3 au 26 août 2021, la mairie fermera à 17 heures au lieu de 19 heures.**

**Cependant, si nécessité d'un rendez-vous après 17 heures, il sera possible de le demander à l'avance par mail ou par téléphone.**

# Carnet

**NAISSANCES**

Nolan ZAÏDA, né à ÉCULLY (Rhône) le 18 mai 2021, fils de Caroline FAYOLLE et de Allan ZAÏDA

Théo OULEVEY, né le 17 juin 2021 à Meyrin (Suisse), fils de Thomas OULEVEY et d'Olivia ESPINDOLA CARRASCO

**DECES**

Mme Arlette MOURY veuve DEVAUX, née à Paris 10e le 11 août 1928, décédée à Gex le 19 mai 2021

Mme Hélène DALBY veuve GALLET, née à Ferney-Voltaire le 16 septembre 1923, décédée à Challex le 30 mai 2021

**MARIAGES**

Mme Adeline MARTIN et Monsieur Jeremy ROSSERO, mariés à Challex le 5 juin 2021

# CCAS

**BAIGNADES**

Attention en cas de fortes chaleurs !
Rappels pour éviter les noyades :
Privilégiez les zones de baignades surveillées, si vous tenez aux enfants, ne les quittez pas des yeux ! Baignez -vous avec eux.
Informez-vous des conditions de baignades et consultez les bulletins météo.
Ne vous baignez pas dans les zones interdites à la baignade.
Tenez compte de votre forme physique avant d'aller vous baigner.
Mouillez-vous la tête, la nuque et le ventre en rentrant PROGRESSIVEMENT dans l'eau.
Avant la baignade, évitez de vous exposer excessivement au soleil.
Ne consommez pas d'alcool avant la baignade.

**ATTENTION AU CHOC THERMIQUE !**

En période de fortes chaleurs, **l'hydrocution** est un des risques qui résulte d'un choc thermique entre la chaleur corporelle et l'immersion brutale dans une eau plus froide.
Conséquences : étourdissement, difficulté à respirer voir noyade, perte de connaissance précédée de frissons crampes et démangeaisons, sensation de malaise, fatigue intense. Un état pouvant provoquer dans les cas les plus graves, un arrêt cardiaque, le principal danger est alors de couler et de se noyer.

**COMMENT REAGIR EN CAS DE CHOC THERMIQUE ?**

Ne luttez pas contre le courant et les vagues pour ne pas vous épuiser.
Si vous le pouvez, sortez de l'eau et réchauffez-vous.
Si vous êtes fatigué, allongez-vous sur le dos pour vous reposer (vos voies respiratoires sont alors dégagées, vous pouvez respirer normalement et appeler à l'aide).
Appelez à l'aide et signalez-vous avec vos bras.

# CCAS

Mieux vaut tard que jamais… La pandémie a obligé le CCAS à repousser sa visite auprès de Monsieur Armand qui fêtait ses 90 ans en janvier dernier.
Sa famille, prudente, avait fait de même. Les beaux jours et la situation sanitaire bien meilleure ont contribué à l'organisation d'une belle réunion avec ses proches et ses amis ce dimanche 6 juin.
Le CCAS, pour un petit moment convivial, a apporté champagne, gâteau et permis de mettre à l'honneur Jean, bien entouré par les siens. Encore de beaux souvenirs pour lui !
Jean Armand est né à Antibes le 31 janvier 1931.
Il a vécu son enfance entre Juan-les-Pins et Rosière en Ardèche.
Il est monté à Paris pour ses études.
Et là, il a rencontré sa moitié, Monique. Il s'est marié le 7 décembre 1957.
Il a eu 2 enfants, Pascal et Stéphane.
Début de l'année 1970, il fait construire sa maison à Challex et commence à travailler au Cern.
Sa famille le rejoint pour la rentrée scolaire en 1971.
Il a été une personne relativement sportive. Il pratiquait plusieurs sports comme le ski, le ski de fond, la planche à voile, le vélo, le volley, la randonnée, entre autres.

En dehors de ses vacances en France, il a fait plusieurs beaux voyages avec son épouse et ses amis (île Maurice, Guadeloupe, Egypte, Etats-Unis, Maroc, etc.).

Il a pris sa retraite à 63 ans, donc il a bien profité.
Ses deux enfants lui ont donné 4 petits-enfants et ses petits-enfants lui ont donné 2 arrière-petits-enfants.
Malheureusement le 4 mai 2020 il a perdu son épouse.
Aujourd'hui il vit toujours chez lui à Challex où ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants viennent le voir régulièrement.

# Pays de Gex Agglo

Pays de Gex Agglo en partenariat avec la Réserve Naturelle Haute Chaine du Jura vous proposent pour l'été 2021 un programme des animations nature à destination du grand public sur le thème :

**« Découvrons notre environnement »**

Au programme :
Les mystères du creux de l'Envers
La découverte des Rhinolophes
Lecture de Paysage
Initiation aux jumelles
Traces et indices
Castor, vous avez dit castor ?
Capricorne et autres insectes
Cartorridors
Mais où est donc Or-bi-tèle ?

Inscription obligatoire 48h avant l'animation.
Le point de rendez-vous précis sera transmis après l'inscription.
Les enfants à partir de 7 ans seront accompagnés.
Vêtements et chaussures adaptés à l'extérieur et à la météo.
Contact : **04 50 99 30 44**
**animation@paysdegexagglo.fr**

**challex.info/été2021**

## Quelques lieux touristiques de l'Ain à visiter cet été

A l'approche de l'été 2021, je vous propose, pour vous divertir, quelques lieux et monuments à visiter. Ceci est bien sûr une sélection car notre département, le plus étendu de France, recèle de nombreuses merveilles et pépites intéressant petits et grands, familles et personnes seules…

Bon voyage dans notre département aux Aindinoises, Aindinois, Gessiennes, Gessiens, gens du « terroir » et d'ailleurs !

Gardons à notre pays ce sens de l'accueil culturel, humain et convivial que nous devons conserver, la pandémie qui régressant fortement actuellement et devant nous assurer un été « sécurisé » grâce au vaccin anticovid.

Commençons par la préfecture aindinoise, Bourg-en-Bresse, qui présente un centre-ville attrayant. Assez près, le domaine des Planons (à Montrevel-en-Bresse), constitué d'une ferme bressane avec cheminées sarrasines, vaut le détour.

Plus près de Lyon, le parc des oiseaux à Villars-les-Dombes offre un extraordinaire vivier d'oiseaux et volatiles du monde entier et les après-midis, en saison, le spectacle de vols d'oiseaux, rapaces et autres est remarquable. Evidemment la région de la Dombes avec ses multiples étangs et ses châteaux pittoresques (tel celui de Bouligneux) est un formidable champ de promenades et de découvertes d'oiseaux aquatiques. La cité médiévale de Pérouges, qui a été l'objet de plusieurs films, est un lieu chargé d'histoires et de ruelles magnifiques. Le musée des soieries Bonnet à Jujurieux mérite votre visite de ce site industriel. La cuivrerie de Cerdon, reprise par le Département, est intéressante mais actuellement fermée pour rénovation. L'abbaye d'Ambronay et son cloître se visitent également ; chaque année en octobre a lieu dans l'abbaye le renommé festival de musique baroque fondé en 1980.

Dans le pays bellegardien, plusieurs curiosités peuvent aussi vous attirer. Le sentier botanique de la Michaille au départ de Châtillon (commune de Valserhône) offre un circuit découverte de 1h30 avec une variété de plantes sauvages, de belles vues sur les Alpes et le Jura. A Saint Germain-de-Joux, les marmites de géants et la roue actionnée par la rivière le Combet est remarquable par son diamètre de 7,53 m. (la plus grande du département). Dinoplagne® découvert en 2009 à Plagne vous conduit sur la trace des dinosaures qui laissèrent leurs empreintes il y a 150 millions d'années. Le dinosaure de Plagne, Odysséus, y a laissé des traces de pas de très grandes tailles (1,5 m. à plus de 2 m.) dans les dépôts calcaires.

Cette piste de sauropode est d'ailleurs la plus longue connue au monde (115 pas alignés sur 155 m.).

Ce site récemment aménagé et valorisé par la Communauté de communes du Pays Bellegardien devrait ouvrir le 9 juillet 2021. Plus classique, le parcours des Pertes de la Valserine de Valserhône vous propose une randonnée aller/retour d'environ 2 heures près des berges de la Valserine (classée rivière sauvage de France) en traversant ponts, passerelles et parcourant un chemin bucolique. La balade au Pain de Sucre à Surjoux présente une énorme stalagmite issue de la cascade de la Vézeronce.

Puis, plus près de nous, de grands classiques comme le château de Voltaire (Jean-Marie Arouet) à Ferney avec une exposition spéciale consacrée aux 25 ans de Dreamworks Animation jusqu'au 31 août prochain. La ville thermale de Divonne-les-Bains avec le marais des Bidonnes et ses aurochs valent le coup. Le col de la Faucille et la montée au Petit Montrond à pied ou en télécombi (ouvert seulement en juillet-août) sont à faire.

Ainsi j'espère que ces quelques idées vous seront utiles et vous auront permis de faire un tour de notre beau département rural en vous donnant l'envie de le découvrir. Pour de plus amples informations, consultez les offices de tourisme du secteur ou leurs sites Internet.

Terminons par quelques fêtes et journées nationales de juillet et août, occasions d'événements et fêtes locales (sous réserve des restrictions sanitaires) :

- 14 juillet : fête nationale française (prise de la Bastille en 1789)
- 16 juillet : mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites
- 13 août : journée des gauchers
- 15 août : fête de l'Assomption
- Fin août : journée des oubliés des vacances organisée par le Secours populaire

Bel été à vous toutes et tous à la (re)découverte de l'Ain…

Denis RAQUIN, membre du Comité de lecture du Petit Challaisien

Parc de Villars-les-Dombes

# Vie pratique

Des messes sont célébrées en l'église de **Thoiry** tous les **samedis à 18 heures** et les **dimanches à 9 heures**. Les dates des autres célébrations dans les paroisses du groupement paroissial se trouvent ci-dessous, sous réserve de modifications, en fonction des événements et du ministère.

| **Messes de juillet et août** | | | **Cultes de juillet et août** | | |
|---|---|---|---|---|---|
| samedi 3 | Thoiry | 18h00 | | | |
| dimanche 4 | Thoiry | 9h00 | dimanche 4 | Divonne | 10h00 |
| dimanche 11 | Thoiry | 9h00 | dimanche 11 | Ferney-Voltaire | 10h00 |
| | | | jeudi 8 | Ferney-Voltaire | 10h00 |
| samedi 17 | Thoiry | 18h00 | | | |
| dimanche 18 | Thoiry | 9h00 | dimanche 18 | Divonne | 10h00 |
| | | | jeudi 22 | Ferney-Voltaire | 10h00 |
| samedi 24 | Thoiry | 18h00 | | | |
| dimanche 25 | Thoiry | 9h00 | dimanche 25 | Ferney-Voltaire | 10h00 |
| | | | jeudi 29 | Ferney-Voltaire | 10h00 |
| samedi 31 | Thoiry | 18h00 | | | |
| dimanche 1er août | Thoiry | 9h00 | dimanche 1er août | Divonne | 10h00 |
| | | | dimanche 15 août | Divonne | 10h00 |

Pour tous renseignements complémentaires concernant les messes, vous pouvez vous adresser au père Pierre-Yves Monnoyeur au **04 50 41 20 86** ou **06 86 43 19 44** ou par mail : **pierreyves.monnoyeur@gmail.com**

# Agenda challaisien

La préfecture de l'Ain nous a informés qu'aucune perspective n'est actuellement fixée quant à la possible organisation d'évènements sur le mois de juillet/août.
L'agenda est donc publié à titre indicatif et sous réserve de l'évolution des règles liées au contexte sanitaire.
Merci de vérifier les évènements auprès des associations ou de la Mairie.

| Nom de l'association | Jour et date | Lieu | Heure | Manifestation Evènement |
|---|---|---|---|---|
| **Juillet** | | | | |
| Le Sou des Ecoles | samedi 3 | La Halle | De 16h00 à 24h00 | Kermesse |
| La Campanella | samedi 3<br>dimanche 4 | La Halle<br>La Halle | 18h30<br>12h00 | Aubade<br>Aubade |
| La Municipalité | lundi 5 | Salle Jean-Antoine Lépine | 19h00 | Conseil municipal |
| Municipalité et les associations | mercredi 14 | La Halle ou Salle Jean-Antoine Lépine | 18h00 | Célébration du 14 juillet |
| **Août** | | | | |
| Team Calou | samedi 28 | La Halle | Dès 8h00 | Marche |

# Vie au village

## Let's English!

Les cours et animations d'anglais reprendront en septembre 2021. Je serai ravie d'accueillir à nouveau les élèves !

Les cours sont spécialement adaptés pour les enfants de 3 à 10 ans. Trois niveaux sont proposés : Chick (3 à 5 ans), Hen (6 à 7 ans) et Rooster (8 à 10 ans).

Ces cours sont conçus pour aider les enfants à développer leur goût pour la langue anglaise tout en s'amusant au travers d'activités linguistiques, artistiques et culturelles.
A partir de 5 ans, l'enfant commence l'apprentissage proprement dit de l'anglais avec des outils pédagogiques, en utilisant la méthodologie de Cambridge.

Avec des petites classes (12 enfants maximum), les enfants sont dans les conditions idéales pour apprendre et/ou améliorer leur anglais. Ces cours d'une heure se déroulent à Saint Jean-de-Gonville, salle du Roussillon chaque semaine de 17h à 19h.

Pour plus d'information et préparer les inscriptions pour **la rentrée de septembre 2021**, vous pouvez contacter Eunji Kim :

E-Mail : **eunjikim@lets-english.fr**
Tel : **06 95 08 75 81**
Web : **www.lets-english.fr**

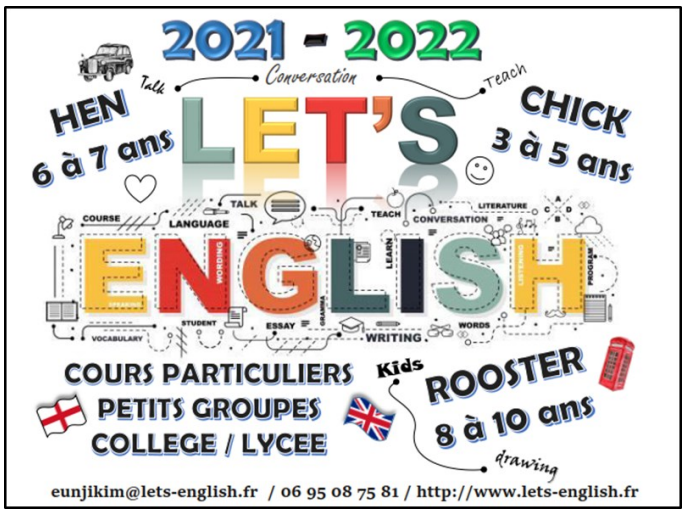


# Vie associative

## Bibliothèque municipale Point Virgule

Les grandes vacances sont arrivées. Nous vous souhaitons de bons moments de détente, de partage, de retrouvailles. Pensez à emporter de la lecture pour vos moments de farniente.
Les bibliothécaires se mettent au repos. Retrouvez-nous en juillet **tous les mercredis de 16h00 à 19h00**. La bibliothèque sera **fermée au mois d'août** et nous vous retrouverons **mercredi 8 septembre**.

**Les nouveautés proposées en juillet**

***Romans***
« Trois » - Valérie Perrin
« Je vous aiderai à vivre, vous m'aiderez à mourir » - Nathalie Saint-Cricq
« Petite » - Edward Carey
« Une saison douce » - Milena Agus
« La Datcha » - Agnès Martin-Lugand
« La chasseresse » - Kate Quinn
« Un été avec Rimbaud » - Sylvain Tesson
« L'inconnu de la poste » - Florence Aubenas

***Romans policiers***
« Effacer les hommes » - Jean-Christophe Tixier
« La princesse au petit moi » - Jean-Christophe Rufin
« 1991 » - Franck Thilliez

***Bandes dessinées adultes***
« Nellie Bly » - Ollagnier/Maurel
« Comme par hasard » - Bonin

***Bandes dessinées jeunes***
« Studio danse » - T8
« Mortelle Adèle : Toi, je te Zut ! » - Mr Tan
« Lulu et Nelson » - T2 – Girard/Omont/Neyret

***Romans jeunes***
« Le monde de Lucrèce » T5 - Goscinny/Catel

***Albums enfants***
« Voici un œuf » - Ramadier
« La caverne de Gilou » - Preston-Gannon
« Quel égoïste » - Welsh
« Je veux crier » - Gaggiotti

**Premières Pages, c'est un livre offert à chaque enfant né ou adopté en 2019 ou 2020**

N'oubliez pas de vous rendre à la bibliothèque pour retirer le livre de naissance de votre enfant selon les horaires mentionnés ci-dessus du **1er mars** au **31 décembre 2021**.
*Pour de plus amples informations, vous pouvez visiter le site* ***www.premierespages.fr***

## Groupe histoire locale

**Groupe histoire locale**
**Contacts : G. Dallemagne au 04 50 59 10 37**
**groupehistoire.cha@orange.fr**
*Toujours chercher, conserver, partager, participer, sensibiliser, valoriser.*

***Vous aimez votre village natal ou d'adoption, l'histoire sans être spécialiste : rejoignez-nous***

**Le groupe histoire et vous :**

**Vacances pluvieuses ou caniculaires une bonne occupation à l'abri ou à l'ombre :**

*Pensez à trier les archives familiales lors des retrouvailles avec parents, grands-parents.*

*Faites-les parler, notez votre histoire familiale, datez et identifiez les photos, …*

*A la rentrée faites nous part de vos découvertes*

***Nous sommes toujours à la recherche de photos anciennes ou récentes du village, de l'école, de la mairie, de l'église, (intérieur et extérieur) du travail des champs, de la ferme, du travail des artisans et commerçants, des fêtes, vogues, kermesses, spectacles, sports …***

**Chronique d'Arnold Uijttewaal :**

***L'origine des noms de lieux de notre village***

### Rue du Château

Cette rue relie la place **du Poizat** (PC mai 2021) au **château de Challex** en traversant la route de La Plaine. Le château actuel a été construit pendant la première moitié du XVIII$^{ème}$ siècle (vers 1740) sur le plan du château voisin de **Dardagny** par Louis de Bourgeois, marquis de Billiat et coseigneur de La Corbière et Challex. Il a remplacé une maison forte ou maison-tour, qui était tombée en ruine lors des guerres de religion (environ 1600).

Cette maison forte, citée pour la première fois en 1289 appartenait à la **famille de Livron**, dont une fille épousât Olivier de Genève, seigneur de **La Corbière** (PC avril 2021).
La famille de Livron est une famille noble du pays de Gex, citée dès le XII$^{ème}$ siècle, quand une de ses branches se fixa en Savoie. Elle posséda, dès le XIII$^{ème}$ siècle, le château et la seigneurie de **Dardagny.** A la Révolution, l'actuel château fut vendu comme bien national puis revendu en indivis à plusieurs propriétaires.
Les Challaisiens de l'époque nommaient ce château le **château neuf** pour le distinguer du plus ancien **château de La Corbière**.

Une des 6 fontaines de Challex, qui ont survécu au temps, se trouve au milieu de la rue du Château.

Texte et Photos Arnold Uijttewaal

# Vie associative

## Union Nationale des Combattants

**Contact : G. Dallemagne 04 50 59 10 37**
**dallemagne.georges@wanadoo.fr**

### Distinctions

Félicitations à **Pierre Grigis et Roland Levrat** qui ont reçu le diplôme de porte-drapeau. Cette distinction méritée est la récompense de nombreuses années de dévouement.

### Assemblée générale 2021

L'assemblée générale s'est déroulée le 3 juin en présence de Mme MARCELOT, Maire de Pougny et de Mme BLAZER, première adjointe représentant le maire empêché. Le Conseil d'administration a été reconduit. Des actions pour la relance de l'amicale après une année creuse ont été évoquées : centenaire du monument aux morts, 60 ans après les accords d'Evian qui ont mis fin à la guerre d'Algérie, repas de cohésion…). Le soutien aux veuves sera accentué et les liens renforcés ainsi que pour les conjoints.

**L'amicale est ouverte**
**aux anciens militaires, aux anciens appelés, aux anciens des Opérations Extérieures (OPEX), aux conjoints, veuves, sympathisants…**

## Poivre & Sel

Notre rencontre de juin nous a remis sur les rails de nos activités avec bonheur. Elle fut l'occasion de fêter l'anniversaire de Jill Jeavons et de remettre à notre cuisinier Yves le tablier du « Maître Coq ».

Grâce aux nombreuses spécialités confectionnées par nos membres, au rôti cuit avec amour par Yves et aux pâtisseries de Bébert, le buffet fut royal ! L'accordéon d'Henri nous a donné un air de fête ! Merci à tous pour votre présence souriante ; on a senti que chacun avait apprécié ces retrouvailles.

Nous vous proposons donc deux pique-nique d'été, les mardi 13 juillet et 10 août, pour lesquels vous recevrez toutes les informations nécessaires par mail. Notre sortie annuelle d'une journée aura lieu le mardi 14 septembre en direction du Saut du Doubs avec visite du Tuyé du Papy Gaby. Nous invitons les personnes intéressées (non-membres) à nous rejoindre pour cette occasion.

Tous les détails seront donnés dans le Petit Challaisien de septembre.

Au seuil de cet été, que nous espérons libre et ensoleillé, le CA de Poivre & Sel vous souhaite de belles vacances et vous dit « à bientôt » !

# Vie associative

## La Pétanque

C'est avec un immense plaisir que nous vous avons retrouvés le jeudi 10 juin pour l'ouverture de la saison 2021. La grande impatience et la grande attente des joueurs leur a permis de braver les quelques gouttes de pluie afin de partager le bonheur d'une partie de pétanque.
Après 20 mois de pause, les pointeurs ont retrouvé le chemin du cochonnet et les tireurs le bruit des carreaux.
Pour rappel, l'association est ouverte à toutes et tous les jeudis soir à partir de 18h30.
Au programme 3 parties, chaque partie est tirée au sort à la mêlée, possibilité de jouer 1, 2 ou 3 parties selon vos envies.
Aucun niveau n'est exigé, le but étant le plaisir du jeu et pas la compétition.

Nous remercions les membres du Conseil municipal pour leur passage et leur encouragement.

## Union Sportive de Challex

Bonjour à tous,
Cette année, notre club a été choisi pour accueillir l'assemblée générale du district Haute-Savoie / Pays de Gex, le samedi 12 juin à 10h à la salle Jean-Antoine Lépine.
Ce sont pas moins de 160 représentants de clubs qui sont donc venus dans notre village, et 25 hauts responsables du district, ainsi que son président en personne. Ceci étant, pour notre club, une publicité incroyable, et nous sommes fiers d'avoir accueilli cet évènement.

Ensuite, nous avons également organisé notre Assemblée générale du club le jeudi 17 juin à 20h. Un compte rendu est disponible pour ceux qui n'ont pu être présent, en faire la demande à Allan ou toute autre personne du comité.
La saison 2020/2021 a été contrariée par la Covid. Nous avons été contraints d'y mettre un terme. 2021/2022 va reprendre normalement, sous réserves des consignes sanitaires bien sûr, le vendredi 23 juillet à 19h00 avec le premier entraînement des deux équipes séniors.

Pour la vogue de Challex, nous sommes encore une fois motivés pour vous organiser une jolie manifestation répartie le samedi 4 et dimanche 5 septembre. Nous attendons néanmoins un retour définitif de la mairie, pour savoir si les contraintes sanitaires, nous permettront de pouvoir organiser cet événement. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans l'édition prochaine du Petit Challaisien.

Vive l'USC et vive Challex

## Le Sou des écoles

Chères lectrices, chers lecteurs,

Après une année singulière, dépourvue de manifestation, l'association du Sou des écoles de Challex a l'immense joie de vous annoncer que nous pourrons enfin **partager un moment festif ensemble.**

Si on vous dit buvette, barbe à papa, crêpes, ambiance musicale, chamboule tout ...vous nous dîtes ?

**KERMESSE !**

Nous vous attendons nombreux, le **samedi 3 juillet 2021 dès 16 heures, sous la Halle de Challex**, pour célébrer, avec nous, la fin de l'année scolaire et accueillir l'été comme il se doit.

Petit rappel, et non des moindres : les sommes recueillies serviront à financer les activités scolaires de la rentrée prochaine.

Pour terminer, voici une petite charade :

Notre premier est le contraire de « sur ».
Nous faisons notre deuxième quand nous regardons une comédie drôle.

Notre tout est censé être contagieux.

Vous avez deviné ? Ne l'oubliez pas et venez le partager avec nous !

**Nous avons hâte de vous retrouver.**

L'équipe du Sou des écoles de Challex

## La Campanella

### *Demain sera parfait*

Chers lecteurs et public,
Nous avons le plaisir de vous confirmer que nous donnerons deux aubades, comme nous l'espérions, après sept mois d'isolement mais de travail en ligne avec notre cheffe, Hélène Kern.

Retrouvez-nous
**- le samedi 3 juillet à 18h30, sous la Halle, dans le cadre de la kermesse du Sou des Écoles**
et/ou
**- le dimanche 4 juillet à 12h00, sous la Halle**
Nous souhaitons, avec un éventail de chants contemporains dont des nouveautés, apporter un souffle de légèreté pour fêter l'été avec vous, vos familles et vos amis.
Bien cordialement, La Campanella
**www.lacampanella.fr**

## Motards challaisiens
## Les Corbeaux

Première sortie du groupe moto les « Corbeaux de Challex », ce dimanche 6 juin. Balade dans le Jura, déjeuner au bord du lac de Joux et retour par la vallée de la Valserine, le tout sans une goute de pluie. Vous pouvez toujours nous rejoindre, faites nous parvenir vos nom, prénom, adresse mail et numéro de téléphone au **06 84 05 73 41** ou à :
**challex@challex.fr** ou **joce.chamot@gmail.com**

## Association jeunes, loisirs et culture

Grâce à leurs excellents résultats au concours régional CND en février 2020, Noémie et Maddalena ont été selectionnées pour participer au concours européen en décembre 2020. Organisé en direct sur Zoom, il regroupait des candidats de toute l'Europe. Bravo à toutes les deux pour leur selection et à Noémie pour son 3ème prix.

Une nouvelle année scolaire s'achève à l'Atelier Danse Challex-Peron et même si elle a été très perturbée, les cours ont continué sans interruption. D'abord en studio, puis par Zoom, nous avons ensuite expérimenté les cours en extérieur lorsque la météo était clémente. Enfin, pour le dernier mois et demi, le retour en studio tant attendu, nous a permis de nous retrouver, de faire le plein de motivation et de mettre le cap sur l'année prochaine qui s'annonce riche en évènements. En effet, si tous nos projets ont dû être mis en pause, nous n'en sommes que plus déterminés à programmer une prochaine saison dynamique : spectacle de Casse-Noisette, stages de vacances, professeurs invités, concours et spectacles de fin d'année sont d'ores et déjà planifiés.

Félicitations aux danseurs et danseuses de l'Atelier Danse qui ont fait preuve d'une incroyable motivation malgré les perturbations et les déceptions de cette année. Leur travail n'a pas été vain. Les progrès sont bien là et les élèves auront bientôt l'occasion d'en faire la preuve en renouant avec les applaudissements et les frissons de la scène. D'ici là, qu'il soit dansant ou non, l'Atelier Danse souhaite un bel été à tous.

**ATELIER DANSE AJLC CHALLEX PERON**

**ATELIER-DANSE.COM**

## Association jeunes, loisirs et culture

L'Association Jeunes, Loisirs et Culture de Challex

présente des cours hebdomadaires de

# Yogalates

**à partir du 6 septembre 2021, chaque lundi de 8h45 à 10h à la Challaisienne**

## Le Yogalates s'exerce en harmonie entre le YOGA et le PILATES

Ces cours raffermissent votre corps en douceur et en profondeur, détendent votre dos et améliorent votre posture. Moyennant des étirements en harmonie avec votre respiration, votre souplesse, votre force musculaire, votre équilibre et santé seront améliorés. Chaque cours se termine par une relaxation profonde. Les cours s'adressent à tout âge et à tous les niveaux et peuvent être suivis aussi en étant assis.

*Vous êtes cordialement invités à un cours d'essai gratuit sans aucune obligation de poursuivre dans ce groupe convivial et sympathique!*

Pour tout renseignement veuillez contacter Britta Dezillie, Thérapeute C-IAYT, Yoga RYT 500, Pilates et Entraînement Personnel, Fascia et Trigger Ball Thérapie & Massage AMMA. Vous êtes aussi bienvenus aux cours d'été et d'Aqua Yoga à Farges afin de vous préparez physiquement pour la rentrée.

Tél: **04 50 56 38 12** (merci de laisser un message) ou
**britta.dezillie@gmail.com**
**http://ajlc-challex.e-monsite.com** ou
**www.pikorua.org**

## Association Gymnastique de Challex

Une année encore particulière s'achève, mais nous sommes heureux d'avoir réussi à maintenir tous nos cours en visio, en extérieur et en salle pour le plus grand plaisir de nos membres. Nous avons une équipe de professeurs au top, ils ont su s'adapter à toutes ces modifications, à la météo, fournir une entraide extraordinaire entre eux et tout cela en gardant le sourire. Alors nous vous disons un grand MERCI.

**Fin de saison**

La fin des cours s'achève le 9 juillet en salle, mais nous allons continuer si nous le pouvons nos cours en extérieur tout le mois de juillet.

**Inscription 2021-2022**

Les inscriptions sont ouvertes, vous trouverez sur notre site web les documents à remplir et nous renvoyer par mail à **gym.challex@gmail.com**

Reprise des cours le mercredi 1er septembre 2021.
Vous trouverez un bulletin d'inscription dans les pages suivantes.
Nous vous souhaitons un bel été, profitez bien et rendez-vous à la rentrée.

Le comité.

**********

En tant que Présidente de l'Association de Gym, habitante de Péron et bénévole sur la commune, je tiens à remercier Mr Christian ARMAND , Maire de ma commune, pour tout ce qu'il a fait pour les associations, écoles et habitants.
Un grand Merci Christian, tu vas nous manquer énormément.

Le comité et moi-même présentons à sa famille toutes nos sincères condoléances.

Emile Gendra et l'AGC

## ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE DE CHALLEX

**********

# BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2021/2022

### INFORMATIONS GENERALES

- Les cours ont lieu à la Salle la Challaisienne, en face de la Mairie.
- Les cours suivent l'année scolaire, s'arrêtent pendant les vacances de Noël mais continuent toutes les 1ères semaines de vacances.
- Toute inscription définitive comprend une couverture accident de base.
- La souscription à la garantie d'assurance IA Sport+ est optionnelle et les frais sont à la charge de l'adhérent.
- Un certificat médical d'aptitude au sport **OBLIGATOIRE** vous sera demandé tous les 3 ans.
- Pour votre sécurité, le port de baskets est obligatoire.
- 1 cour d'essai gratuit

### INSCRIPTIONS SAISON 2021/2022

**Les inscriptions auront lieu courant Juin-Juillet avant la fin des cours pour les membres 2020/2021 et par mail en fin juillet/Aout pour les nouveaux membres.**

**Vous pouvez régler par chèque (bénéficiaire Association Gym Challex), par virement (voir RIB à la fin du document) ou en espèces. Attention changement de RIB pour l'Association**

**Attention : les cours ont des places limitées, ne tardez pas !**

L'Association Gym CHALLEX se réserve le droit de refuser les inscriptions une fois que le nombre maximum de pratiquants est atteint.

### HORAIRES DES COURS 2021/2022

**La reprise des cours aura lieu le mercredi 1 septembre 2021**

| | | |
|---|---|---|
| **lundi** | 18h00-18h30 | Cardio Hiit |
| | 18h30-19h30 | Zumba |
| | 19h30-20h30 | Gym cardio |
| **mercredi** | 9h-10h | Gym douce |
| | 10h-11h | Renforcement Musculaire |
| | 11h-12h | Zumba Kids 6-11 ans |
| | 18h-19h | Zumba Step |
| | 19h-20h | Gym cardio |
| | 20h-21h | Do In (auto Massage, développement personnel) |
| **vendredi** | 9h-10h | Gym douce |
| | 10h-11h | Gym Cardio |
| | 11h-12h | Pilates |

**Cours pendant les vacances :**

- Vacances Toussaint : 1ère semaine
- Vacances Noël : pas de cours
- Vacances Février : 1ère semaine
- Vacances Pâques : 1ère semaine

**Pour toute information complémentaire :**

**Contactez-nous par mail : ✉ gym.challex@gmail.com**

**Suivez-nous sur Facebook ou sur notre site web « Gym Challex »**

## INFORMATIONS D'INSCRIPTION

**Nom :** _____

**Prénom :** _____

**Date de naissance :** _____

**Adresse :** _____

**Tél. :** _____

**Email :** _____

**Je m'inscris aux cours suivants (cochez) :**

| Rentrée | L'année | |
|---|---|---|
| Gym Cardio ou Senior 1h | 115€ | |
| Gym Cardio ou Senior 2h | 130 € | |
| Gym Cardio ou senior 3h | 150€ | |
| Gym Cardio/senior 4h | 170€ | |
| Gym Cardio/senior 5h | 200 € | |
| Zumba | 160€ | |
| Zumba-Step | 160€ | |
| Cardio Hit | 120 € | |
| Renforcement Musculaire | 130 € | |
| Do In | 160 € | |
| Pilates | 160 € | |
| Zumba Kids 6-11 ans | 130 € | |
| | | |
| Tous les cours | 450 € | |

**Pour ajouter un cours en plus prévoir en supplément la moitié du 2ème**

Le cours le plus cher + la moitié du 2eme : zumba 160€ + pilates 80€ : 240€

**JE M'INSCRIS AUX JOURS DES COURS SUIVANT A COCHER**
**(obligatoire)**

Gym Cardio Lundi ☐
Gym Cardio Mercredi ☐
Gym Cardio Vendredi ☐
Gym Douce Mercredi ☐
Gym Douce Vendredi ☐
Pilates ☐
Renforcement Musculaire ☐
Cardio Hiit ☐
Zumba ☐
Zumba-Step ☐
Zumba enfant ☐
Do In (auto massage, développement personnel) ☐

**En raison du Covid, nous vous demandons de vous inscrire pour les jours de présence que vous aurez choisis afin que nous puissions gérer les effectifs par cours à ne pas dépasser si les directives gouvernementales se maintiennent.**
**Jours Définitif pour l'année**

**********

**Rib Crédit Mutuel :**

**Iban : FR76 1027 807 36 3000 22356 10125**
**BIC : CMCIFR2A**

**ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE DE CHALLEX**

**Date** **Signature**